



# ALARMIS

SÉCURITÉ ET PRÉVENTION  
DES RISQUES AU SEIN  
DE VOS BÂTIMENTS.

[www.post.lu](http://www.post.lu)



**Un service de transmission d'alarmes à partir d'un site vers un ou plusieurs prestataires de service à travers le réseau de POST.**

## LA SOLUTION

Le service Alarmis de POST consiste en la transmission d'alarmes à partir d'un site jusqu'à un ou plusieurs prestataire(s) de service lié(s) contractuellement avec POST.

Les dispositions techniques les plus élaborées sont mises en œuvre pour que la transmission du ou des signaux puisse s'effectuer avec la plus grande garantie.

- Vous avez la **certitude de la transmission** de vos alarmes
- Vous disposez d'un **service de support** professionnel
- Votre prestataire peut disposer d'une **vue permanente** sur l'état de vos alarmes

### ➤ Le transmetteur d'alarmes

Un transmetteur est installé par POST sur le site à surveiller.

- cet équipement est doté à la base de 12 contacts libres de potentiels sur chacun desquels vous pouvez connecter un signal de vos centraux d'alarmes ; par exemple des détecteurs de mouvement, d'ouverture, d'incendie, d'intrusion, de niveau d'eau, de bris de glace, ...
- le dispositif vous permet de remonter au maximum 44 alarmes différentes vers un ou plusieurs prestataires de service
- POST gère le transmetteur d'alarmes et l'ensemble de la connectivité vers les prestataires de services via sa propre plate-forme dédiée au produit Alarmis. Elle peut dès lors gérer de bout-en-bout et assurer la transmission de toutes vos alarmes

### ➤ La connectivité jusqu'à la plate-forme Alarmis

Une connexion dédiée est mise en service par POST spécialement à cet effet.

### ➤ Le prestataire de service

Les alarmes sont transmises individuellement sous forme d'un code à un ou plusieurs centre(s) d'intervention des :

- prestataires publics : Police, CSU112
- prestataires privés : sociétés privées de gardiennage et de surveillance agréées par POST (G4S, Dussmann, Securitas, Seris Security, Brinks, AlarmTilt)

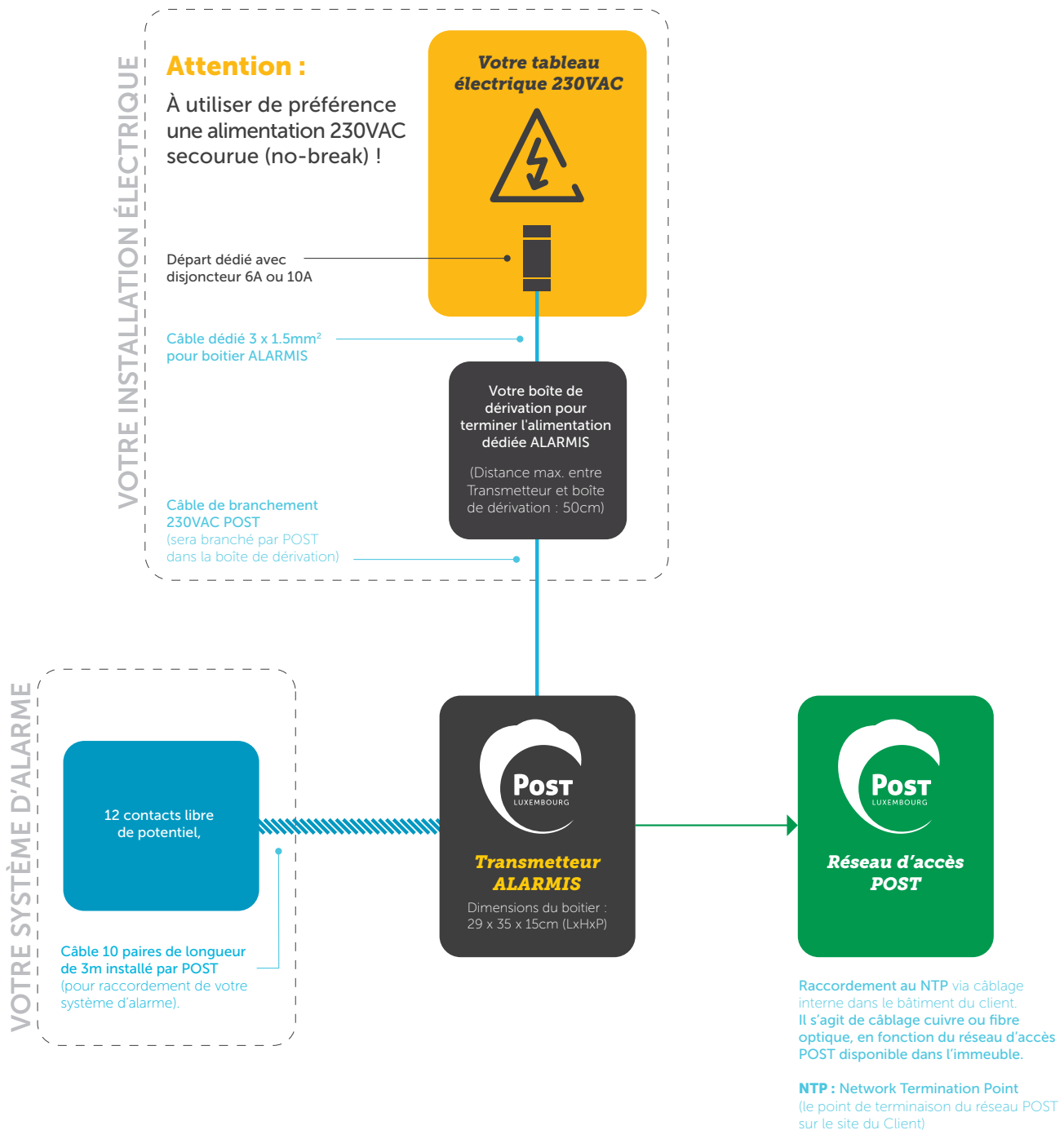
## VOS AVANTAGES

- **Bénéfices de l'unique produit sur le marché légalement approuvé par les prestataires publics luxembourgeois**
- **Sécurité et protection des personnes**
- **Sécurité et protection des bâtiments**
- **Maîtrise des risques**
- **Réactivité et efficacité**
- **Services de support à votre disposition** pour régler les problèmes relatifs à la fourniture du produit Alarmis

## Comment préparer votre installation ?

Assurez-vous impérativement **AVANT LA DATE d'installation de votre raccordement ALARMIS par POST** que votre bâtiment est équipé conformément aux **prérequis suivants en vous dotant** :

- d'un **électricien** pour s'assurer que vous mettiez bien à disposition le câblage (cuivre ou fibre) nécessaire aux équipements qui seront installés par POST :
- ❑ Une alimentation 230V/50Hz réservée uniquement pour le branchement des équipements de POST
- ❑ Une protection indépendante de max. 6A sur cette alimentation
- ❑ Une sécurité d'alimentation « No Break » est fortement conseillée



➤ d'un **installateur** pour :

- fournir et installer votre centrale d'alarmes
- brancher le câble partant du transmetteur POST\* sur votre centrale d'alarmes et y raccorder les différentes alarmes
- contacter les techniciens POST pour effectuer les tests de mise en service

Il est strictement interdit à toute personne externe à POST d'ouvrir le couvercle d'un transmetteur d'alarme.

Pour plus de détails sur les prérequis techniques, nous vous invitons à télécharger notre brochure intitulée  
« **Alarmis Prérequis Installation\_all\_v2** » sur notre site web :  
<http://www.post.lu/independants-et-pme/catalogue-produits/sécurité/Alarmis>

\*/ Une longueur minimale de câble d'installation 10x2x0,6 est fournie par POST, à disposition de l'installateur pour lui permettre de raccorder les différentes alarmes.

## COMMENT COMMANDER ?

### 1 **Obtenez votre formulaire**

en ligne sur notre site web : <http://www.post.lu/independants-et-pme/catalogue-produits/sécurité/Alarmis>  
ou auprès de notre service commercial

### 2 **Assurez-vous de remplir et signer votre formulaire de commande :**

Veillez à bien mentionner les coordonnées de la personne de contact, l'adresse exacte d'installation, le nom/type de bâtiment à raccorder, les contacts : aidez-vous au besoin de votre installation de centrale d'alarme,...

### 3 **Renvoyer votre formulaire de commande complété et signé à l'adresse de POST :**

POST Telecom | Commercial Support | 1 rue Emile Bian L-1235 Luxembourg  
**ou par email** : [corporate.telecom@post.lu](mailto:corporate.telecom@post.lu)

### 4 **Sélectionnez et signez l' « Annexe » du (des) prestataire(s) de votre choix**

### 5 **Envoyez l' « Annexe » au prestataire**

en question et assurez-vous qu'il la remplisse en la validant par sa signature et son cachet et la renvoie à POST

## Remarques importantes :

- Si vous avez plus d'un prestataire, veillez à ce que chaque prestataire ait rempli et signé sa partie sur le bon de commande.
- Un raccordement Alarmis par bâtiment/par adresse du client est obligatoire. Par conséquent, un formulaire est à remplir par le client pour chaque autre bâtiment à une même adresse. (autrement dit : Si plusieurs bâtiments sont à raccorder à la même adresse, prière d'utiliser un formulaire par bâtiment.)
- Uniquement les commandes remplies sur formulaire électronique sont acceptées par la Police et CSU 112.
- En cas de transcription d'un service existant, le formulaire de reprise est à compléter ainsi que l'annexe du Prestataire.
- Lors d'une mise en maintenance de votre installation, de « fausses » alarmes peuvent être générées par les alarme-tests de maintenance. Prière d'en informer au préalable votre(vos) prestataire(s) et de veiller à prévenir une fois la maintenance achevée.

## COMMENT CONTACTER POST AU SUJET DE VOTRE SERVICE ALARMIS ?

Question commerciale et suivi de commande:

Tél. **8002 4000** | Email : [corporate.telecom@post.lu](mailto:corporate.telecom@post.lu)

Question technique et toute information sur un raccordement Alarmis existant :

Tél. **8002 7762** du lundi au vendredi entre 08H00 - 12H00 et 13H00 – 17H00

Tél. **8002 6200** en dehors des heures d'ouverture des bureaux.



SUPPORT  
COMMERCIAL

**8002 4000**

JOURS OUVRABLES  
DE 8 À 18 HEURES